
Le négoce caravanier au Sahara central : histoire, évolution des pratiques et enjeux chez les Touaregs Kel Aïr (Niger)

Julien Brachet



Édition électronique

URL : <http://com.revues.org/512>

DOI : 10.4000/com.512

ISSN : 1961-8603

Éditeur

Presses universitaires de Bordeaux

Édition imprimée

Date de publication : 1 avril 2004

Pagination : 117-136

ISSN : 0373-5834

Référence électronique

Julien Brachet, « Le négoce caravanier au Sahara central : histoire, évolution des pratiques et enjeux chez les Touaregs Kel Aïr (Niger) », *Les Cahiers d'Outre-Mer* [En ligne], 226-227 | Avril-Septembre 2004, mis en ligne le 13 février 2008, consulté le 30 septembre 2016. URL : <http://com.revues.org/512> ; DOI : 10.4000/com.512

Ce document a été généré automatiquement le 30 septembre 2016.

© Tous droits réservés

Le négoce caravanier au Sahara central : histoire, évolution des pratiques et enjeux chez les Touaregs Kel Air (Niger)

Julien Brachet

- 1 Le massif de l'Air constitue une vaste zone montagneuse située au nord-ouest du Niger en bordure saharo-sahélienne. Ses nombreux points d'eau et pâturages en ont fait un lieu privilégié de passage des caravanes sahariennes et transsahariennes depuis l'Antiquité.
- 2 Les Touaregs ¹ Kel ² Air, arrivés de façon échelonnée dans ce massif entre les XI^e et XV^e siècles, trouvèrent dans leur implication à ce commerce, par sa domination (pillages, taxations) ou sa pratique, d'une part une importante source de revenu, d'autre part un moyen de s'établir territorialement de façon importante dans la zone, en dominant de vastes espaces. Espaces marchands et espaces politiques étaient donc intrinsèquement liés.
- 3 L'activité caravanrière qui était principalement le fait des aristocrates touaregs (imajeghen), leur permettait d'exercer un contrôle sur les autres populations, ce contrôle social étant permis par le contrôle de l'espace. Derrière l'organisation-production de l'espace par le négoce caravanier, il y avait donc l'organisation-production d'un contrôle social, qui apparaît comme étant un moyen privilégié de la reproduction sociale.
- 4 Les conditions de la reproduction dépendent ainsi directement de la nature des mécanismes de production (principalement pastorale, agricole et artisanale dans le monde touareg) et d'échanges (via le négoce caravanier), puisqu'en effet ces processus dépendent de la nature des rapports entre individus et influent également en retour sur la nature des rapports sociaux. L'organisation de l'espace, en même temps qu'elle reflète et matérialise une finalité du contrôle social, permet donc d'assurer l'efficacité de ce contrôle et la permanence de l'ordre établi.

- 5 Le négoce caravanier, et l'élevage camelin qui lui est lié, peuvent donc être envisagés en tant qu'expression de la domination des aristocrates guerriers, possesseurs des dromadaires, et comme structure permettant la reproduction de cette domination. Or nous verrons que le commerce caravanier en général, et notamment celui dans lequel les populations de l'Aïr étaient impliquées, après avoir été florissant durant de nombreux siècles, a subi un important déclin à partir de la fin du XIX^e siècle, pour ne plus être aujourd'hui qu'une activité marginale, excepté pour les Touaregs Kel Owey.
- 6 Le fait que cette activité périclité, transformant le contrôle des territoires et les rapports sociaux de production-échange, a remis en cause la capacité même des groupes à assurer leurs reproductions matérielle et sociale.
- 7 Après avoir étudié dans quelle mesure et de quelle manière les pratiques caravanières, notamment dans leurs dimensions spatiales, pouvaient être au centre des mécanismes d'organisation des groupes Kel Aïr, nous nous interrogerons sur la façon dont ces populations ont pu faire face au déclin de cette activité et sur les conséquences d'un tel bouleversement.
- 8 Certaines recherches archéologiques ont montré qu'antérieurement à l'époque romaine des routes de char traversaient le Sahara. Créées dans un premier temps pour des raisons militaires, elles furent très rapidement utilisées à des fins commerciales³. Si des mouvements d'échanges ont lieu à travers le Sahara depuis plusieurs millénaires, il semble qu'avant le VIII^e siècle de notre ère, aucun trafic régulier de direction méridienne n'ait existé en Afrique occidentale⁴.
- 9 Dès le XIII^e siècle, les territoires allant du Maghreb aux zones soudaniennes semblent réellement liés au niveau économique par des échanges nombreux et soutenus. Deux grands axes caravaniers parcouraient alors l'Aïr, le premier reliant l'empire du Mali au Fezzan et à l'Égypte, le second le pays haoussa au Sud algérien et à la Tripolitaine. À partir du XV^e siècle, le négoce caravanier transsaharien connut une période d'activité encore accrue qui semble-t-il s'estompa peu à peu à partir du XVII^e siècle.
- 10 Au cours de ces siècles, malgré le développement indéniable de l'utilisation des monnaies⁵ dans les échanges, les Touaregs continuèrent à privilégier le troc ; il semble qu'au XIX^e siècle, « aucune monnaie n'existait sur le marché [d'Agadez] et [que] le mil servait de base monétaire pour toutes les transactions commerciales » (Adamou, 1979).
- 11 Peu à peu des réseaux marchands (mais également sociaux et religieux) se sont formés, en interrelations constantes, s'entre développant les uns les autres. L'islam fut ainsi véhiculé au sud du Sahara par des négociants musulmans d'Afrique du Nord qui venaient y faire du commerce ; les marchands sahéliens ou soudanais avec qui ils étaient en contacts répétés se convertirent progressivement. La religion musulmane, en tant que cadre moral et culturel, offrit aux commerçants de diverses régions des repères idéologiques analogues, ce qui facilita et ordonna la tenue de ces échanges. L'islam fut ainsi un élément très important de la cohésion des groupes marchands (Grégoire et Labazée, 1993).
- 12 Un certain nombre de villes-caravanières, de villes marchandes, apparurent progressivement, parallèlement à la constitution des réseaux humains, constituant des points de rupture de charge, d'échange ou de vente de marchandises. Il s'agissait des grandes cités portuaires d'Afrique du Nord (Alger, Tunis, Tripoli...), en lien avec l'Europe⁶ et l'Orient, des villes marchandes de la partie nord du Sahara (Ouargla, Mourzouk, Ghadamès...) et de la frange nord du Sahel (Tombouctou, Djenné, Agadez...), et des villes des « empires du sud » (Zinder, Katsina, Kano...), liées en partie aux « empires forestiers ».

- 13 La pratique du commerce caravanier avait donc créé les structures humaines et « urbaines » qui allaient permettre son développement. L'ensemble des réseaux humains, s'appuyant sur un maillage de villes marchandes tournées vers l'Afrique du Nord et/ou l'Afrique noire, constituait un espace économique dont les limites recouvraient diverses entités politiques (notamment les espaces sous dominations touarègues), et au sein duquel les échanges pouvaient être pratiqués aisément. Ceci était rendu possible par le fait que l'ensemble des acteurs (sédentaires ou nomades, arabes, berbères ou d'Afrique noire, producteurs ou commerçants, musulmans, juifs, chrétiens ou animistes) avait intérêt au bon fonctionnement du négoce caravanier et en avait conscience.
- 14 La relative interdépendance de ces acteurs et leurs intérêts communs avaient donc permis l'établissement d'un espace marchand, allant des rives méditerranéennes d'Algérie et de Tripolitaine au pays haoussa, surpassant les clivages politiques, sociaux ou religieux. Les Touaregs Kel Aïr, en dominant une partie centrale de cet espace, étaient devenus des acteurs incontournables de ces échanges sahariens et transsahariens.
- 15 Les principaux axes caravaniers traversant le massif au XIX^e siècle étaient d'une part l'axe reliant l'Algérie et la Tunisie actuelles au pays haoussa, et d'autre part l'axe, très important à cette époque, allant de Tripoli à Kano (fig. 1).
- 16 La maîtrise des espaces marchands jouait une sorte de double rôle au sein de la société Kel Aïr, permettant aux imajeghen de se maintenir dans leur position de dominations politique et économique, et donnant lieu par ailleurs à d'importants revenus. Les enjeux du contrôle spatial étaient donc d'une importance première pour les Touaregs de l'Aïr, qui ont su, pour effectuer et maintenir ce contrôle, développer un certain nombre de techniques (invention d'une selle de monte, sélection des méharis sur plusieurs générations, etc.). Que ce soit par la taxation des caravanes, par leur protection ou leur pillage, par la location de dromadaires aux marchands souhaitant faire transiter des marchandises à travers le Sahara, ou encore par leur embauche en tant que guide, ils étaient impliqués à tous les niveaux dans les échanges passant par les vastes espaces qu'ils dominaient, situés entre le nord de l'Aïr et Kano, et allant des oasis ténégréennes au Tamesna.
- 17 Dans l'ensemble du pays touareg, et notamment en Aïr, les convois caravaniers devaient s'acquitter de droits de passage auprès des populations dont ils traversaient le territoire⁷. Ces taxes revenaient au Sultan d'Agadez par l'intermédiaire de son « ministre du commerce », le serki n turawa – littéralement le « chef des arabes » – qui avait pour mission de s'occuper du commerce et de l'organisation des caravanes, et qui « se rendait à Bilma pour s'occuper des cours du sel et du mil et des taux de l'échange » (Bernus, 1993, p. 82), à l'amenokal (chef de groupement politique, détenteur du tambour de guerre appelé ettebel) ou, plus rarement, aux chefs de fraction. L'existence de telles taxes matérialisait l'étendue de l'influence politique des groupes touaregs, tout en soulignant la prépondérance territoriale (foncière) des chefs. Ces droits de passage pouvaient être renforcés par une petite prestation donnant droit à l'accès au puits (Bourgeot, 1995) ; néanmoins, ils ne garantissaient en aucun cas une quelconque protection.
- 18 En outre, pour ne pas risquer d'être attaquées, ou tout au moins pour diminuer les risques d'attaques, les caravanes étaient obligées de se mettre sous la protection de ceux dont elles traversaient le territoire (fig. 1) Ce rapport de protection impliquait le versement d'une prestation qui revenait généralement aux pasteurs dont la caravane louait les dromadaires, donc aux imajeghen. Illustrant ces relations de protection, Duveyrier

explique que « quand un chameau vient à périr ou se trouve dans l'impossibilité de continuer à porter son fardeau, on laisse sa charge sur la route, avec la certitude de la retrouver intacte, attendît-on une année pour venir la chercher ». Puis il ajoute : « Je ne cite pas ces faits pour en tirer la conclusion que toutes les routes sahariennes offrent plus de sécurité que les routes européennes. Non. Il y a dans le Sahara des routes protégées par des populations auxquelles les caravanes paient un faible droit de passage pour prix de leurs services. » (Duveyrier, 1864, p. 259.)

- 19 Notons qu'à ces droits de passage et taxes de protection s'ajoutaient souvent de nombreux cadeaux (en nature) offerts aux femmes touarègues, dont la valeur dépassait fréquemment celle des taxes « officielles ».
- 20 Dans ces conditions, il apparaît que les aristocrates guerriers contrôlaient l'ensemble du trafic caravanier transsaharien passant par leur territoire, lequel représentait une importante source de richesse.
- 21 Les aristocrates guerriers Kel Aïr étaient de grands éleveurs de dromadaires. L'élevage de cet animal leur était presque exclusivement réservé, les tributaires (imghad) s'occupant des troupeaux de petits ruminants.
- 22 Les dromadaires sont amenés à se déplacer sur de vastes espaces, tout au long de l'année, afin de subvenir à leurs besoins alimentaires qui nécessitent une grande variété d'espèces végétales. Ces déplacements des méharis composaient ainsi des terrains de parcours qui étaient de fait contrôlés par leurs propriétaires, c'est-à-dire les imajeghen. Il s'agit ici d'un « premier niveau » de territoire, sur lequel s'exerçait un contrôle social, médiatisé par l'animal.
- 23 Les camelins étaient également utilisés lors des guerres (principalement entre groupements touaregs) et des rezzous, permettant la domination par la force, et servaient comme nous l'avons évoqué à la protection des convois caravaniers moyennant une rétribution. Ces deux formes d'emplois distincts des dromadaires ne pouvaient se réaliser que dans un cadre défini par des rapports de domination militaire et de protection, des rapports d'alliance et des rapports de dépendance. Conjointement, ces pratiques matérialisaient ce cadre.
- 24 Simultanément, différents mouvements caravaniers étaient organisés par les imajeghen, possesseurs des méharis. Ces mouvements formaient des cycles qui se répétaient à l'identique d'une année sur l'autre, et s'effectuaient d'après un calendrier établi selon l'état des ressources naturelles (eau et pâturages) et la disponibilité des produits échangés (notamment pour les dattes et les céréales). Leurs trois principaux axes d'échanges étaient dirigés vers les parties septentrionales du monde touareg (Ahaggar, Tassili n Ajjer et Sud libyen pour les caravanes tekaref), vers les oasis de l'Agram, du Kawar et du Djado pour les caravanes appelées taghelam, et vers le pays haoussa pour celles dites aïran (fig. 1).
- 25 Taghelam et aïran constituaient un cycle caravanier complexe qui combinait habilement les échanges sahariens et transsahariens et la transhumance des camelins, utilisant au mieux les ressources pastorales et les productions de trois espaces complémentaires.
- 26 Ces différentes utilisations des méharis permettaient de définir et de matérialiser des espaces politiques contrôlés par les aristocrates ainsi qu'un certain nombre de territoires marchands. Ainsi, la nature même du cycle alimentaire des dromadaires conjuguée à l'emploi qui était fait de ces animaux contribuaient de façon première à la structuration des territoires des Kel Aïr, tant aux niveaux politique et économique que social. Notons

que ces vastes territoires, dont les limites n'étaient pas fixes, s'organisaient principalement autour des éléments qui les rendaient viables, c'est-à-dire les points d'eau, les ressources en pâturage et les voies de circulation. Ils n'étaient de ce fait pas homogènes et pouvaient même être discontinus.

- 27 Rappelons également que cette activité laborieuse, mais nécessaire et rémunératrice, avait un impact non négligeable aux niveaux culturel sur les caravaniers et organisationnel sur les familles. Du fait des contacts répétés avec d'autres populations, principalement avec les Haoussas, nombre de caravaniers pratiquant l'aïran étaient bilingues, maîtrisant la langue haoussa, et connaissaient leur culture. De plus, la pratique du négoce saharien ou transsaharien, et donc l'absence des caravaniers durant plusieurs mois, requérait une organisation spécifique de certaines familles Kel Aïr.
- 28 Certains produits essentiels, tels les tissus (nécessaires à l'habillement, et notamment au voile de tête, tagelmust), le sel ou les céréales, ne peuvent être obtenus en Aïr que par la pratique du négoce caravanier, moyen unique de l'échange. L'économie des Kel Aïr a ainsi toujours fonctionné en complémentarité avec d'autres, particulièrement celles des oasis ténégréennes et du pays haoussa, afin d'obtenir ces compléments indispensables en aliments et en équipements. Par ailleurs, l'activité caravanrière, qui nécessitait et justifiait une grande partie de l'élevage camelin, facilitait ce type de pastoralisme, les mouvements d'échanges avec les régions situées au sud du massif de l'Aïr constituant pour les dromadaires une transhumance, répondant ainsi à certains de leurs besoins alimentaires ⁸
- 29 Le système d'échange caravanier faisait donc partie intégrante de l'économie pastorale des Kel Aïr, permettant un approvisionnement en marchandises indispensables. Les aristocrates guerriers, acteurs du négoce caravanier, contrôlaient les territoires et les populations qui y vivaient (les tributaires, imghad), et maîtrisaient de la sorte les rapports de production qui y prévalaient. Ils étaient ainsi « maîtres » à la fois des productions et des flux de production, en même temps qu'un système de redevances, de dons et de services entre individus de différentes « classes sociales », ainsi que les rentes propres du négoce, leurs conféraient une suprématie économique. Les rapports politiques entretenus par les imajeghen avec le reste des populations leurs permettaient d'exercer un contrôle sur la base matérielle des groupes. Il apparaît donc que les relations interindividuelles et intergroupes qui se nouaient à travers les pratiques caravanières participaient à l'organisation politique générale des Touaregs, celle-ci étant très hiérarchisée.
- 30 L'organisation territoriale des Kel Aïr correspondait à leur organisation sociale, reflétant le pouvoir détenu par l'aristocratie guerrière, autour de laquelle s'organisait un système complexe de rapports de domination militaire, de rapports tributaires et de rapports de clientèle. Il en ressort que les contrôles spatial et social exercés par les imajeghen, à travers les pratiques caravanières et d'élevage camelin, fonctionnaient comme une infrastructure de gestion et d'organisation de cette société, étant simultanément l'expression de leur domination et le moyen de perpétuer cette domination, et permettant une reproduction sociale et matérielle générale des groupes.
- 31 Après des siècles de prospérité, les échanges caravaniers au Sahara central subirent un important déclin. Européens et Africains, confréries religieuses et groupes marchands, nomades et sédentaires, qui étaient partenaires et avaient participé (chacun y trouvant son intérêt) à l'expansion et au développement du commerce saharien et transsaharien,

s'employèrent directement ou indirectement, consciemment ou malgré eux, à créer les conditions de son effondrement.

- 32 Bien que les rezzous soient pratiqués de longue date par différentes populations nomades du Sahara, il semble que les attaques de caravanes se soient intensifiées dans le dernier quart du XIX^e siècle. Cet accroissement des exactions peut probablement être mis en relation avec l'introduction à cette période d'un grand nombre d'armes modernes en Afrique, dont la principale provenance, via des circuits de contrebande, était l'Europe. Les Touaregs Kel Aïr, eux-mêmes auteurs de rezzous, se faisaient régulièrement piller en Aïr ou lors de leurs mouvements caravaniers, notamment par les Chamba, les Ouled Sliman et les Toubous, ou par d'autres confédérations touarègues (Spittler, 1993).
- 33 L'incapacité des autorités officielles à maîtriser les brigands, l'étendue des territoires entre la Méditerranée et le Sud du Sahara, la pauvreté de certaines tribus nomades et le sentiment d'impunité et de bravoure des pillleurs ont fait que le brigandage et les attaques de caravanes se sont multipliés tout au long des routes de commerce, jusqu'à atteindre une importance telle que vers la fin du XIX^e siècle, les commerçants des grandes places marchandes d'Afrique du Nord hésitaient à faire traverser le Sahara à leurs marchandises.
- 34 La percée coloniale, qui s'accéléra dans le dernier quart du XIX^e siècle, permit à la France de prendre peu à peu possession de toute la bande sahéenne, du Sénégal à l'actuel Tchad, tout en conquérant simultanément une partie du Maghreb. Cette pénétration militarisée des régions avoisinant le pays touareg, puis du pays touareg lui-même, fut à l'origine de nombreuses transformations des pratiques commerciales des populations africaines concernées. Ainsi, la colonisation de l'Afrique par les États européens mit peu à peu fin à la traite esclavagiste saharienne, qui était depuis de nombreux siècles l'un des moteurs des échanges transsahariens et une source très importante de profit pour ceux qui la pratiquaient⁹, même si André Bourgeot (1995, p. 320) nuance quelque peu ce propos en expliquant que « la colonisation a fait, un temps durant, le jeu de l'esclavagisme bien après son abolition : on achetait des esclaves afin de les libérer et de les enrôler dans l'armée française ». Néanmoins, ceci perturba fortement les échanges caravaniers.
- 35 Illustrant la volonté de la France de maîtriser le négoce saharien et transsaharien, Blanc (1890, p. 167) déclare : « L'utilité de la pénétration de notre commerce dans l'Afrique centrale n'a pas besoin d'être démontré, et il serait superflu d'insister sur les avantages que représenteraient pour notre pays et pour la civilisation européenne en général l'ouverture d'une ligne de communication permanente entre le littoral méditerranéen et le Soudan, à travers le Sahara. »
- 36 Toutefois, en dehors des intérêts économiques, à travers la soumission des Kel Tamasheq et le contrôle des carrefours commerciaux sahariens, la politique coloniale française visait à affaiblir l'expansionnisme commercial britannique¹⁰, et à limiter les intérêts turcs. C'est pourquoi les autorités françaises cherchèrent à réorganiser le commerce transsaharien et à attirer les caravanes du Soudan vers l'Algérie et la Tunisie, au détriment de la route de l'est qui allait vers la Tripolitaine et la Cyrénaïque.
- 37 Parallèlement à la percée coloniale et à l'appropriation (partielle) des structures des échanges au Sahara central par les Occidentaux, on assista vers la fin du XIX^e siècle à une baisse générale de l'intérêt mondial pour les produits soudanais (Institut International d'Anthropologie, 1986). Suite aux interdictions officielles du commerce des esclaves, trois

produits ont successivement dominé le commerce caravanier d'exportation de l'Afrique occidentale (l'ivoire jusqu'en 1875, les plumes d'autruche la décennied'après et les peaux les vingt années suivantes) avant que celui-ci ne s'effondre et ne prenne d'autres formes.

- 38 À cette diminution de la demande de certains produits africains se sont ajoutées les ouvertures de nouvelles routes d'échange entre les zones sahélo-soudaniennes et l'Afrique du Nord, permettant de contourner le Sahara. Les administrations coloniales (française et britannique), tout en cherchant à accaparer les rentes du commerce transsaharien qui subsistaient, avaient la volonté de détourner les flux d'échanges en direction du sud, afin de faciliter conjointement la pénétration des produits manufacturés européens et l'exportation des productions locales. Pour cela, elles développèrent des infrastructures ferroviaires (le chemin de fer arrive à Kano en 1912), portuaires (Cotonou, Lagos...) et routières, facilitant l'utilisation de ces nouvelles voies de commerce. Les réseaux de négociants et de marchés, qui permettaient l'exercice prospère des échanges caravaniers, furent rompus.
- 39 Rappelons que d'autres facteurs liés à la colonisation ont engendré des changements dans les pratiques commerciales des Kel Aïr. Il s'agit notamment de la substitution rapide du franc aux monnaies locales (cauris, thalers...), qui engendra une forte dévaluation de celles-ci. La création de l'impôt de capitation et de l'impôt sur le bétail, dont le paiement fut imposé aux Touaregs par l'administration coloniale, fit naître un besoin de liquidité. Pour y répondre, les Kel Aïr durent abandonner dans une certaine mesure leurs pratiques de troc au profit de la vente contre des liquidités, et furent ainsi forcés de rentrer dans de nouveaux rapports marchands.
- 40 Face à la domination française, qui entendait ôter aux Touaregs une grande partie de leurs moyens d'existence (en contrôlant leurs mouvements, donc en les limitant dans leurs pratiques de brigandage et dans leurs activités caravanières), et au morcellement politique et administratif du Sahara central (l'Italie conquérant la Libye en 1911, la France créant l'Algérie, l'AOF¹¹ et l'AEF¹²) qui remettait en cause le mode de vie des groupes touaregs, des mouvements de résistances virent le jour.
- 41 Les chefs et les aristocrates touaregs avaient conscience de l'impact que pouvait avoir l'emprise des européens sur leurs territoires, celle-ci leur faisant non seulement perdre le contrôle des espaces marchands qui assuraient leur prospérité et leur hégémonie, mais remettait également en cause les structures de leur organisation socio-politique.
- 42 À cette situation se sont ajoutés d'autres faits plus conjoncturels, telle la sécheresse de 1911-1913 qui aboutit à une famine en 1914, ou les appels à la guerre sainte des senoussistes de Tripolitaine, qui peuvent être considérés comme autant de facteurs déclenchant des révoltes qui éclatèrent dans l'ensemble du monde touareg. Les principaux soulèvements furent ceux de Firhun (amenokal des Oulliminden Kel Ataram) en 1916, puis de Kaosen les deux années suivantes, qui se souleva en Aïr avec l'aide de troupes senoussistes¹³.
- 43 Ce soulèvement armé, centré sur l'Aïr, engendra la mort de près de 1 500 Touaregs (tués lors des combats), et décima le cheptel camelin du massif, celui-ci passant de 25 000 têtes recensées vers 1915 à environ 3 000 en 1918 (Grégoire, 1999). Dans ces conditions de déstabilisations politique, démographique, militaire et économique, le commerce caravanier ne put se réaliser normalement : les réseaux d'échanges furent amplement perturbés et la taghelam n'eut pas lieu durant deux années consécutives, en 1917 et 1918.

- 44 Ces oppositions armées, qui n'étaient pas coordonnées entre elles, furent vaincues par les forces coloniales, les derniers dissidents étant pris vers 1920. Cependant, le contrôle français ne fut effectif en Aïr qu'une dizaine d'années plus tard. La France réorganisa alors totalement l'ensemble touareg, afin d'éviter que de telles résistances pussent à nouveau avoir lieu. On démantela les confédérations et des chefs furent instaurés par le pouvoir colonial, au sein de chaque tribu, pour récolter l'impôt. La pacification de l'Aïr et la cessation des rezzous sur les routes, grâce aux forces coloniales, permirent au commerce liant l'Aïr, les oasis ténégréennes et le pays haoussa, de reprendre à partir de 1920 et de prospérer. Mais les redevances qui étaient payées aux chefs pour assurer la protection des convois n'étaient plus justifiées. On assista de ce fait au relâchement des liens qui unissaient les différentes « classes sociales » touarègues.
- 45 Suite à ces bouleversements, les échanges entre l'Afrique du Nord, les régions sahariennes et les zones sahélo-soudaniennes, loin de disparaître totalement, se sont peu à peu restructurés et ont pris de nouvelles formes. Si les Kel Aïr n'ont pas su, ou pas pu, s'adapter aux mutations de leur environnement social, économique et politique, d'autres acteurs en revanche se sont accommodés de ces nouvelles modalités des échanges, créant peu à peu de nouveaux réseaux marchands.
- 46 Les dynamiques internes qui régissaient les pratiques caravanières des Kel Aïr n'ont pas permis l'évolution de cette pratique et son adaptation aux nouvelles exigences économiques des époques coloniale puis post-coloniale.
- 47 L'aversion des aristocrates touaregs pour les activités marchandes ou le fait que les activités productives et d'échanges des Kel Aïr n'aient jamais été tournées vers la sphère marchande¹⁴ sont autant de facteurs pouvant expliquer cette non-adaptation.
- 48 Le fait de ne pas procéder à une accumulation (marchande ou monétaire) n'a pas permis aux Kel Aïr de s'insérer dans les nouveaux réseaux d'échanges, notamment au moment de la motorisation des moyens de transport de marchandises au milieu du XXe siècle (Grégoire, 1999). Ils ne purent investir dans un parc de véhicules à moteur, et les riches négociants haoussas et principalement arabes, dont les réseaux de relations (au sein des administrations et des douanes) et les moyens matériels (camions et capital financier) étaient importants, devinrent peu à peu les maîtres des réseaux de commerce sahariens et transsahariens.
- 49 D'autres facteurs sont intervenus dans la marginalisation économique des Kel Aïr¹⁵, notamment au moment des indépendances. L'espace économique des Kel Aïr, fondamentalement transnational puisque incluant les échanges à longue distance, dépassait le cadre du territoire national défini par les États-nations, en l'occurrence les frontières de la République du Niger. Si les États-nations (issus des indépendances) furent un tournant politique, nous pouvons considérer qu'ils ont représenté une continuité économique dans le processus de marginalisation des Kel Aïr, en provoquant une nouvelle rupture du couple espace politique-espace économique de cette société, provoquée par la fixation et la rigidification des frontières nationales.
- 50 Les sécheresses qui sévirent durement dans ces régions aux débuts des années 1970 puis des années 1980, affectèrent également les derniers mouvements caravaniers encore en vigueur. Le cheptel camelin subit de fortes pertes, plusieurs routes de commerce ne furent plus praticables du fait de l'assèchement de puits sur les étapes transitoires, et il y eut de forts déficits dans les productions de mil en pays haoussa. En 1972, la taghelam n'eut pas lieu faute de quantités de fourrage suffisantes pour assurer l'alimentation des

dromadaires durant la traversée du Ténéré (Bernus, 1993). L'État nigérien organisa alors par camions le ravitaillement des oasis du Ténéré et le transport du sel et des dattes vers Agadez. Suite à cela, de nombreux commerçants arabes (notamment libyens) prirent l'habitude de relier de façon régulière ces régions de l'Agram, du Kawar et du Djado à Agadez, augmentant la concurrence faite aux derniers caravaniers.

- 51 En Aïr, seul les Kel Owey¹⁶, qui se distinguent sur de nombreux points du reste du monde touareg, continuent de pratiquer des échanges caravaniers en effectuant les mouvements de la taghelam et de l'aïran (fig. 2). L'agropastoralisme de ce groupement, plus flexible que le pastoralisme nomade, leur a permis de mieux passer que d'autres les périodes de crises climatiques et écologiques, et de s'adapter plus facilement aux transformations des contextes économiques et politiques au sein desquels ils évoluent. La souplesse (relative) de leur division sociale du travail et la généralisation des activités agricoles ont participé de la dissolution des anciennes « classes » sociales. Les échanges caravaniers, dont les finalités ont évolué vers l'accumulation (sans volonté de réinvestissement), ne sont alors plus pratiqués uniquement par les imajeghen, mais peuvent l'être par des individus de diverses origines sociales. Cependant, si certains mouvements se maintiennent, fluctuant en fonction des conditions écologiques et climatiques, « ils tendent à ne plus être la clef de voûte de l'économie Kel Owey » (Bourgeot, 1994), derniers grands caravaniers du monde touareg.
- 52 En ce qui concerne la taghelam, le manque de liquidité des populations oasiennes du Ténéré et, de fait, leur nécessité de pratiquer des échanges sous forme de troc, permettent encore à ce mouvement caravanier de résister à la concurrence des camions. Il semble en être de même pour l'aïran. Le contexte (conjoncturel ?) de paupérisation des populations concernées par les échanges caravaniers rend donc ceux-ci utiles voire nécessaires, et leur a permis jusqu'à aujourd'hui de subsister en s'adressant à des individus qui ne peuvent rentrer dans les circuits économiques modernes, où les transactions sont exclusivement monétaires. Cependant, des variations récentes des termes de l'échange sel-mil ont été défavorables aux caravaniers Kel Owey, le prix du sel baissant sur les marchés du Sud et celui du mil augmentant (Spittler, 2002). Parallèlement, la présence de plus en plus régulière de mil subventionné sur les marchés du Niger, de pierres à lécher et de sel marin ¹⁷ perturbe et concurrence fortement le système d'échange « traditionnel ». Les Kel Owey en viennent à considérer le trafic caravanier comme étant une activité dont la rentabilité est aléatoire et plus faible que d'autres travaux (notamment agricoles) qui sont perçus comme moins éprouvants et qui permettent de rester au village au sein de la famille.
- 53 Seules quelques caravanes effectuent encore les mouvements des tchikerfin, en contournant généralement les postes de douane afin de pratiquer des échanges illicites de marchandises avec l'Algérie et la Libye (fig. 2).
- 54 Cette fraude porte en partie sur le commerce de camelins de l'Aïr vers le Sud algérien. Depuis 1962, avec les phénomènes de sédentarisation, d'assimilation culturelle au sein du monde arabe et de développement du salariat chez les Touaregs Kel Ahaggar, la valeur des méharis y a fortement augmenté. Le dromadaire y est devenu un symbole du passé et un référent identitaire fort dont les prix excessivement élevés favorisent l'importation illicite. À leur retour, les caravaniers Kel Aïr rapportent diverses marchandises, notamment des produits alimentaires subventionnés par le gouvernement algérien, dont l'exportation est prohibée. Ce trafic caravanier, apparemment limité, serait notamment pratiqué par des Kel Tédélé entre le nord de l'Aïr et Djanet.

- 55 Les liens entre monde arabe et Afrique subsaharienne, affectés par la colonisation, se sont peu à peu restructurés sous l'impulsion de nouveaux acteurs. Des hommes d'affaires, essentiellement arabes mais aussi noirs africains, se retrouvent ainsi dans des grandes villes d'Afrique de l'Ouest (dont Niamey, Kano, Zinder ou Agadez) jusqu'en Europe, animant plusieurs grands axes de commerce transsaharien (Grégoire et Labazée, 1993). Ces réseaux internationaux (légaux et clandestins¹⁸) qui assurent les échanges, presque exclusivement par voies terrestres, entre l'Afrique du Nord et les régions sahéliennes et soudaniennes, utilisent et réactivent parfois d'anciennes routes caravanières.
- 56 Les frontières issues de la création des États-nations suite aux indépendances, qui avaient un temps durant perturbé les échanges, en sont maintenant presque un moteur. Les commerçants, évitant ou limitant par leurs réseaux de relations les contraintes de ces lignes artificielles (taxes, contrôles, interdictions), se servent des multiples opportunités économiques qu'elles génèrent (différences de prix et de disponibilité des produits, appartenance à des zones monétaires distinctes, politiques de subventions). Les espaces économiques qui se recréent, recoupant parfois ceux dessinés par le négoce caravanier ancien, dépassent les clivages des frontières étatiques et se servent même de ce découpage comme support des échanges.
- 57 L'émergence d'un secteur marchand moderne, animé par des réseaux de grands commerçants dont les finalités sont l'accumulation monétaire et matérielle, et parallèlement, le maintien d'activités caravanières pratiquées par des groupes Kel Aïr, et dont les finalités premières sont de répondre à leurs besoins de subsistance et aux contraintes sociales, met en évidence simultanément la rivalité et la relative complémentarité existant entre ces deux types de pratiques. Mais si les derniers caravaniers du monde touareg résistent (tant bien que mal) à ce jeu concurrentiel, la communauté touarègue de l'Aïr, dans son ensemble, semble tout de même marginalisée au niveau économique¹⁹ et mise dans une situation de dépendance vis-à-vis du secteur marchand.
- 58 La pratique du négoce caravanier nécessitait l'existence d'importants troupeaux camelins, et justifiait par-là même un tel élevage. Le déclin de cette activité et, de fait, le besoin moindre de dromadaires, a ainsi engendré une diminution de cet élevage dans de nombreux groupements. À cela se sont ajoutées les crises pastorales dues aux sécheresses de 1969-1974 et de 1982-1985, décimant une part importante du cheptel¹⁹. S'il est vrai que le cheptel camelin se reconstitue peu à peu depuis la dernière crise pastorale, ses effectifs et sa part relative dans le cheptel global du département d'Agadez (où se trouve l'Aïr) restent plus faibles que préalablement à ces crises. Le contrôle social et politique des territoires ne peut donc plus s'exercer selon les mêmes modalités.
- 59 Le déclin des pratiques caravanières s'est également accompagné d'un important développement de l'horticulture irriguée, atteignant une hausse de 50 % du nombre de jardins en Aïr entre 1979 et 1989 (Giazzi et Morel, 2001), engendrant une saturation progressive de l'espace cultivable des grandes vallées alluviales, déjà effective dans certains endroits. Si la pression sur les ressources naturelles s'en trouve accrue, la transformation la plus importante pour les populations réside sans doute dans le changement de rapport au territoire et à ses ressources qui découle de l'activité horticole.
- 60 Dans le pastoralisme et l'activité caravanière, les ressources végétales et hydriques nécessaires à la reproduction du bétail et au déplacement sur de longues distances se trouvent sur des terres (terrains de parcours ou routes de commerce) appropriées de

manière communautaire. L'espace privé au sens où nous l'entendons généralement n'existe pas. Par contre, dans le domaine agricole, l'organisation de la production se structure autour de la terre (le jardin délimité). Celle-ci est alors appropriée de façon privative, comme le permet la législation nigérienne qui considère que la terre appartient à ceux qui la travaillent, à ceux qui la mettent en valeur. En outre, le rapport à l'eau, élément essentiel à toute production agricole comme pastorale, est lui aussi modifié. Les populations concernées par ces changements d'activité passent en effet de l'utilisation collective de plusieurs puits pastoraux, successivement dans l'année, à l'utilisation personnelle et quotidienne de leur propre puits maraîcher. Il en découle un rapport individuel direct à la terre et à l'eau, et non plus une relation collective et indirecte (intermédiaire du bétail) comme dans le pastoralisme ou le commerce caravanier. L'appartenance au groupe n'a ainsi plus la même signification ni la même importance.

- 61 Ce changement de type de production et d'approvisionnement et, de fait, du rapport à l'espace et à la nature – aux niveaux individuel comme collectif – associé à l'introduction de rapports marchands de type capitalistique dans la sphère économique, ne permettent donc pas au système de domination de s'exercer ni de se perpétuer selon les mêmes mécanismes. Ces transformations des relations individu-société-espace prévalant chez les Touaregs Kel Aïr ont participé des phénomènes de crises aiguës qu'ont traversé ces populations depuis quelques décennies, et si certains groupes paraissent s'accommoder aux évolutions des contextes au sein desquels ils évoluent, d'autres semblent se retrouver dans une situation de forclusion qui interroge leur avenir.

BIBLIOGRAPHIE

- ADAMOU A., 1979 – Agadez et sa région - Contribution à l'étude du Sahel et du Sahara nigérien, Études nigériennes, Paris, n° 44, 358 p. + cartes.
- ATTANOUX J.-B. d', 1896 – Tripoli et les voix commerciales du Soudan, Annales de géographie, Paris, tome V, p. 193-201.
- BERNUS E., 1993 [1978] – Touaregs nigériens - Unité culturelle et diversité régionale d'un peuple pasteur, Paris, Éditions L'Harmattan, 507 p.
- BLANC E., 1890 – Les routes de l'Afrique septentrionale au Soudan, Bulletin de la Société de Géographie, Paris, 7e série, tome XI, p. 169-216.
- BOURGEOT A., 1994 – L'agro-pastoralisme des Touaregs Kel Owey (Aïr). In : Bridel L., Morel A., Ousseini I., dir. – Au contact Sahara-Sahel : milieux et sociétés du Niger, Revue de Géographie Alpine, Grenoble, vol. 1, n° h.-s., juill., p. 137-155 (Coll. « Ascendances »).
- BOURGEOT A., 1995 – Les sociétés touarègues - Nomadisme, identité, résistance, Paris, Éditions Karthala, 544 p. (Coll. « Hommes et sociétés »).
- CARETTE E., 1844 – Du commerce de l'Algérie avec l'Afrique centrale et les États barbaresques, Paris, 38 p. + carte h. t.
- CHAPELLE J., 1957 – Nomades noirs du Sahara, Paris, Éditions Plon, 449 p.

CHERBONNEAU A., 1881 – Ghadamès et le commerce soudanien, *Revue de Géographie*, Paris, juin, p. 412-419.

DAUMAS Gal E., 1853 – Mœurs et coutumes de l'Algérie : Tell-Kabylie-Sahara, Paris, Éditions Hachette, Bibliothèque des chemins de fer, 392 p.

DE CROZALS M. J., 1886 – Le commerce du sel du Sahara au Soudan, *Revue de géographie*, Paris, tome XVIII, janv.-juin, p. 241-253 et 326-342.

DEVISSE J., 1979 – Comment restitue-t-on l'histoire des relations transsahariennes ?, *Sociétés africaines, monde arabe et culture islamique*, Cycle de conférences, CERMAA, Paris, mars, p. 29-56 (Mémoire du CERMAA, n° 1).

DUVEYRIER H., 1864 – Les Touareg du Nord, Paris, Éd. Challamel Ainé, 502 p.

EMERIT M., 1954 – Liaisons terrestres entre le Soudan et l'Afrique du Nord au XVIII^e et au début du XIX^e siècles, *Travaux de l'Institut de Recherches Sahariennes*, Alger, tome XI, 1^{er} semestre, p. 29-47.

GIAZZI F. et MOREL A., 2001 – La crise de l'environnement et l'utilisation de l'espace par les Kel Tamasheq dans le massif de l'Aïr (Niger) : l'exemple de la Réserve Naturelle Nationale de l'Aïr et du Ténéré et de sa périphérie. In : BART F., MORIN S. et SALOMON J.-N., dir. – *Les Montagnestropicales. Identités, mutations, développement*. Table ronde, Bordeaux-Pessac, 27 et 28 novembre 1998. Éditions CRET, p. 233-248. (Coll. « Espaces tropicaux », n° 16).

GRÉGOIRE E., 1997 – Les grands courants d'échanges sahéliens : histoire et situations présentes. In : Raynaud C., dir. – *Sahels - Diversité et dynamiques des relations sociétés-nature*, Paris, Éditions Karthala/GRID, p. 121-141 (Coll. « Hommes et Sociétés »).

GRÉGOIRE E., 1999 – Touaregs du Niger, le destin d'un mythe, Paris, Éditions Karthala, 344 p.

GRÉGOIRE E. et LABAZÉE P., dir., 1993 – *Grands commerçants d'Afrique de l'Ouest - Logiques et pratiques d'un groupe d'hommes d'affaires contemporains*, Paris, Éditions Karthala/ORSTOM, 263 p. (Coll. « Hommes et Sociétés »).

HAMA B., 1967 – *Recherches sur l'histoire des Touaregs sahariens et soudanais*, Condé-sur-l'Escaut, Éditions Présence africaine, 559 p.

HAMANI D.M., 1989 – Au carrefour du Soudan et de la Berbérie : le sultanat touareg de l'Ayar, *Études nigériennes*, Niamey, n° 55, 521 p.

Institut International d'Anthropologie - CIRSS, 1986 – Actes du IV^e colloque euro-africain sur l'histoire du Sahara et des relations transsahariennes entre le Maghreb et l'Ouest africain du Moyen Âge à la fin de l'époque coloniale, Erfoud (Maroc), 20-25 octobre 1985. Gruppo Walk Over, Bergamo (Italie), 247 p.

LOSCHAK D., 1978 – Espace et contrôle social. In : Chevalier J. et al. – *Centre, périphérie, territoire*, Paris, PUF, p. 151-203.

MAUNY R., 1961 – *Tableau géographique de l'Ouest africain au Moyen Âge, d'après les sources écrites, la tradition et l'archéologie*, Dakar, IFAN, 587 p. (mémoire n° 61).

MIEGE J.-L., 1975 – La Libye et le commerce transsaharien au XIX^e siècle, *ROMM*, Aix-en-Provence, n° 20, 1^{er} semestre, p. 135-168.

MOSELEY K. P., 1992 – Caravel and caravan : West Africa and the World-Economies, ca. 900-1900 AD, *Comparing World-System. Review Fernand Braudel Center*, vol. XV, n° 3, summer, p. 523-555.

NICOLAISEN J., 1962 – Structures politiques et sociales chez les Touaregs de l’Air et de l’Ahaggar, Études nigériennes, Niamey, 121 p.

PIA DI BELLA M., dir., 1983 – Débat : l’organisation territoriale et la notion de territoire dans les sociétés de pasteurs nomades. In : Production pastorale et société, Éditions MSH/CNRS, Paris, p. 85-127 (n° 13, automne).

RETAILLE D., 1991 – Le contrôle de l’espace : entre territorialité et géographicit . Les probl mes d’int gration des  tats sah lo-sahariens. In : Th ry H., dir. – L’ tat et les strat gies du territoire, Paris,  ditions CNRS, p. 89-100 (Coll. « M moires et documents de g ographie »).

SALIFOU A., 1973 – Kaoussan ou la r volte senoussiste,  tudes nig riennes, Niamey, n° 33, 229 p.

SPITTLER G., 1993 – Les Touaregs face aux s cheresses et aux famines, Paris,  ditions Karthala, 424 p.

SPITTLER G., 2002 – Die Salzkarawane der Kel Ewey Tuareg, Geographische Rundschau, Braunschweig (Allemagne), mars, p. 22-28.

NOTES

1. Le nom Touareg, utilis  par les Occidentaux, vient de l’arabe *Targui*. Les populations berb res ainsi d sign es se nomment elles-m mes *Kel Tamasheq*, faisant r f rence   leur langue, le *tamasheq*, ou encore *Kel Tagelmust* (« ceux qui portent le voile de t te »).

2. Le terme « *Kel* » est un nominal berb re signifiant « ceux de », « les gens de ».

3. La d couverte au Mali de lieux d’importantes productions de cuivre, tel Takadda, fait supposer que des  changes   longues distances, justifiant de telles productions, avaient lieu il y a 3 000 ans BP. « Takadda a bien  t  productrice de grandes quantit s de cuivre. [...] On a en effet pour cette r gion des datations de Carbone 14 qui nous permettent d’ tre assur s qu’il y avait l  une industrie du cuivre 1 000 ans avant J.-C. au moins. Nous sommes en train de prendre des virages assez vertigineux par l’arch ologie » (Devisse, 1979).

4. Ant rieurement   cette p riode, les axes d’ change  taient uniquement de direction parall le ou oblique, liant notamment les vall es du Nil et du N ger.

5. D s le VII^e si cle des pi ces de tissu, toukourdis, et des croisettes de cuivre sont utilis es comme monnaies d’ change par les commer ants caravaniers. Au XIX^e si cle, les monnaies turque, quaramanli, tunisienne, fran aise, anglaise, de l’ tat du Pape, autrichienne, ainsi que le metkal du Fezzan et le metkal de Ghadam s  taient utilis s, conjointement au cauri (*Cypraea moneta* - petit coquillage marin de l’oc an Indien) et au corail.

6. L’ensemble des relations transsahariennes (du XV^e au XIX^e si cles)  tait en effet nourri par de grands ports europ ens ayant chacun sa dominante commerciale (Livourne pour les plumes d’autruche, Marseille pour la gomme arabique, Gibraltar pour le th , Liverpool pour les cotonnades, Londres et Anvers pour l’ivoire). Ces ports europ ens traitaient avec quelques grands ports africains qui assuraient l’import-export des marchandises : Mogador (Essaouira), Tanger, Alger, Tunis, Tripoli, Benghazi, Alexandrie.

7. Daumas  voque ces rapports de protection tout en faisant allusion   des escortes de cavaliers touaregs : « C’est  galement au printemps que les caravanes se mettent en mouvement. Elles savent d’avance que les Touaregs les guetteront au passage ; aussi le chef des plus prudentes s’entendra-t-il avec le chef le plus voisin des bandes errantes, qui

lui donnera quelques cavaliers sous la sauvegarde desquels la caravane continuera sa route, changeant de protecteurs d'espaces en espaces, et payant à tous jusqu'à destination, et selon l'importance des marchandises, un impôt forcé que l'amour-propre des Arabes déguise sous le nom de cadeau en échange d'une protection. » (Daumas, 1853, p. 366.)

8.Le pastoralisme des petits ruminants étant un élément majeur de la vie des Kel Tamasheq, le commerce caravanier permettait une forme de délocalisation de la pression sur l'environnement, et donc un moyen de faire face à des crises écologiques de faible amplitude, en prolongeant ou non la durée de la « transhumance caravanière » des troupeaux camelins.

9.Nous ne considérerons ici la traite esclavagiste que sous son aspect « commercial », sans aborder réellement la question, pourtant importante, de l'esclavage en tant que source de forces productives et militaires au sein des sociétés nomades. Moins emblématique que la traite négrière transatlantique, il semble tout de même que 65 000 noirs africains aient été dirigés vers l'Algérie entre 1700 et 1880, 100 000 vers la Tunisie et 400 000 vers la Libye (Moseley, 1992, p. 523-555).

10.Des vices consulats du Royaume-Uni furent installés à Mourzouk et à Ghadamès dès 1849.

11.Afrique Occidentale Française (créée en 1895).

12.Afrique Équatoriale Française (créée en 1910).

13.Salifou A., 1973.

14.Les finalités de leurs productions ne sont pas économiques. Le surplus de production utilisé dans les échanges a comme fonction première de répondre à des besoins sociaux et de consommation propre, et ne vise jamais à l'accumulation. Rappelons que le seul capital accumulé par les Touaregs de l'Aïr est le bétail, et que celui-ci n'est pas considéré par eux comme un objet marchand.

15.Notons tout de même l'exception des forgerons, groupe à part chez les Touaregs, qui n'hésitèrent pas et qui réussirent à s'insérer dans le nouveau contexte économique, en créant leurs propres réseaux et en s'adonnant aux activités marchandes, transformant leurs productions en objets marchands. De ce fait, ils accumulèrent au niveau monétaire, pendant que nombre d'aristocrates guerriers se retrouvaient paupérisés. Les forgerons ont ainsi retourné le rapport de domination économique qu'ils entretenaient avec les aristocrates.

16.Il y aurait encore aujourd'hui quelques caravanes Kel Tédélé qui iraient dans le Djado échanger du mil, du riz ou du sorgho contre des dattes, sans passer par Bilma. D'autres tribus ne vivant pas en Aïr pratiquent également ce négoce. Il s'agit principalement des Itesen (région de Dakoro) et des Kel Gress (région de Madaoua).

17.Les éleveurs reconnaissent généralement que le sel saharien possède des vertus (oligo-éléments notamment) pour les animaux que n'ont pas les sels industriels.

18.Les politiques protectionnistes de l'Algérie et de la Libye constituent de réelles contraintes pour les échanges. Fraude, corruption et trafic informel se sont donc développés, permettant de ne pas payer les droits de douane (souvent exorbitants), de contourner les interdictions d'importation et d'exportation, et d'éviter les problèmes de change avec les dinars algériens et libyens qui sont inconvertibles. D'où une importance accrue des marchés parallèles, qui utilisent également le détournement des produits apportés par les ONG et les aides internationales.

19.Ces graves crises pastorales ont poussé un certain nombre de Touaregs de l'Aïr, dont les troupeaux étaient décimés, à s'amasser dans les centres de population du massif

(notamment pour recevoir l'aide internationale). D'autres se sont exilés, soit dans les villes nigériennes, soit vers l'Afrique du Nord (Algérie et Libye principalement), abandonnant ainsi définitivement leur mode de vie dit « traditionnel ».

20. Cette marginalisation a participé du mouvement de rébellion qui affecta la zone au début des années 1990, et fut simultanément accentuée par elle. Depuis la signature des accords de paix à Niamey, le 24 avril 1995, la situation ne semble pas s'être tellement améliorée.

RÉSUMÉS

Les aristocrates guerriers (imajeghen) Kel Aïr étaient impliqués de diverses manières dans les échanges caravaniers sahariens et transsahariens, ce qui leur permettait d'exercer une domination politique, économique et sociale, sur un certain nombre d'espaces et sur les populations qui y vivaient. Ce contrôle sociospatial concourait à définir un ensemble de territoires politiques et marchands, et participait à l'organisation des groupes. À partir de la seconde moitié du XIX^e siècle, un ensemble de facteurs a perturbé la tenue de ce négoce caravanier, amorçant son déclin. Les rapports sociaux de production et d'échange, les rapports de domination, ainsi que les rapports des populations à l'espace ont pour une bonne part été bouleversés. Ce sont donc les structures qui permettaient la reproduction sociale et matérielle des groupes Kel Aïr qui ont été modifiées, entraînant ces populations dans une situation de crise.

The caravan trade in Central Sahara : history, practises evolution and stakes at the Kel Aïr Twaregs (Niger). Kel Air warlike aristocrats were involved in different ways in both saharian and transaharian caravan exchanges which enabled them to put social, economical and political pressure on several areas and on the people who were living there. This social and geographical control led to the settlement of a group of commercial and political areas and contributed to the organization of those groups. From the second half of the XIXth century a lot of disruptive factors appeared and the caravan exchanges began to decline. The relationships in production and trade, the relationships in terms of power, as well as the relations between people and space were drastically changed, leading these populations in a situation of crisis.

INDEX

Mots-clés : Aïr, caravane, contrôle social et spatial, recomposition économique, Touareg

Keywords : caravan, economical recovery, space and social control, Twareg

AUTEUR

JULIEN BRACHET

Doctorant, Université Paris I